



Société Vaudoise de Carabiniers - 56^{ème} TIR CANTONAL VAUDOIS 2022

JOURNÉE DE LA JEUNESSE – Stand des Aventuriers à Payerne

Samedi après-midi 18 juin 2022 - RÈGLEMENT



1. BUT

La Journée de la Jeunesse, organisée par la Société Vaudoise de Carabiniers, a pour but de permettre aux juniors vaudois(es) et broyard(e)s fribourgeois(es) de se rencontrer dans le cadre du 56^{ème} Tir Cantonal Vaudois pour disputer une compétition sportive suivie d'une partie festive et amicale.

2. PARTICIPANT(E)S

Cette manifestation est ouverte aux juniors membres d'une société de tir reconnue par la **Société Vaudoise de Carabiniers** ou par la **Fédération de tir de la Broye Fribourgeoise**.

Les juniors âgé(e)s de 10 à 20 ans sélectionné(e)s et inscrit(e)s par leur société peuvent participer à ce tir selon la catégorie avec un fusil d'assaut 90, un fusil standard, une arme libre ou un pistolet. Le ou la junior peut tirer dans plusieurs catégories d'arme, il ou elle n'est pas obligé(e) de suivre un cours pour jeunes tireurs et la licence de tir FST n'est pas obligatoire.

Il n'y a pas de tir de sélection. Selon les règles de participation décrites ci-dessous, une société peut inscrire un(e) ou plusieurs de ses juniors en remplissant **la feuille d'inscription officielle**, feuille qu'elle va ensuite **envoyer au responsable avant le 25 mai 2022** (adresse en fin de document).

Règles de participation :

- Pour le **FStandard/Arme libre** (cat. F1), une société peut inscrire autant de juniors qu'elle le souhaite.
- Pour le **Fass90** (cat. F2-F5), une société peut inscrire de 1 à 7 juniors. **Pour présenter un groupe complet**, la société doit inscrire au moins un(e) junior dans chacune des catégories F2 à F5. *Remarque* : le nombre maximum de participant(e)s Fass90 est fixé à 300 juniors (en cas de dépassement, le nombre de juniors par société pourrait être abaissé par l'organisateur). **Le nouveau guidon annulaire est interdit.**
- Pour le **Pistolet** (cat. P1), une société peut inscrire de 1 à 3 juniors. Les armes d'ordonnance PO ou petit calibre PPA, PPC peuvent être utilisées. *Remarque* : le stand 25m permet une compétition pour 10 groupes au maximum (30 juniors).

Le jour du tir, avant le tir, la société peut compléter ou modifier la composition de son équipe en respectant cependant les règles de participations décrites ci-dessus.

3. CATÉGORIES

Catégorie F1 = FStandard/Arme libre - U13 - U21 / 2002-2012 - Garçons et/ou filles.

Catégorie F2 = Fass90 - U19 – U21 / 2002-2005 - Filles.

Catégorie F3 = Fass90 - U13 – U17 / 2006-2012 - Filles.

Catégorie F4 = Fass90 - U19 – U21 / 2002-2005 - Garçons.

Catégorie F5 = Fass90 - U13 – U17 / 2006-2012 - Garçons.

Catégorie P1 = Pistolet - U13 – U21 / 2002-2012 - Garçons et/ou filles.

4. FINANCE et MUNITION

Aucune finance d'inscription - La munition est fournie sur place par l'organisateur.

5. HORAIRE

Dès 12h45	Pour tous : Ouverture du bureau - Mutations, distribution des cartes de tir et de la munition.
13h15	Séance des chefs de groupes pistolet
13h30 – 17h00	Concours de tir au Pistolet (P1)
13h30 – 16h30	Concours de tir au Fass90 (F2 – F5) selon les rangeurs attribués.
16h30 – 17h00	Concours de tir au FStandard/Arme libre (F1).
17h15 – 17h30	Finale Fass90 (F2 – F5) - 20 juniors, les 5 meilleur(e)s de chaque catégorie.
18h45	Proclamation des résultats - Partie festive.

6. PROGRAMME - FStandard/Arme libre (F1)

Cible A 10p. - 23 coups, 3 coups d'essai obligatoires + 20 coups cpc.

Classement à l'addition des 20 derniers coups - appui par les meilleurs coups puis par l'âge en faveur du (de la) plus jeune.

7. PROGRAMME - Fass90 (F2 – F5) 1^{er} TOUR + FINALE

1^{er} tour : Cible A 10p. - 18 coups, 3 coups d'essai obligatoires + 10 coups cpc et une série de 5 coups marqués à la fin.

Classement à l'addition des 15 derniers coups - appui par la série, puis par les meilleurs coups de la série, puis par l'âge en faveur du (de la) plus jeune.

Un classement pour chacune des catégories. Les 5 meilleur(e)s classé(e)s de chaque catégorie participent à la finale.

Finale: Programme de tir et mode de classement identiques à celui du 1^{er} tour.

Equipes : Classement à l'addition des 4 meilleurs résultats de la société lors du 1^{er} tour – appui par les résultats non pris en compte. Seules les sociétés ayant au minimum 4 participant(e)s sont classées.

8. PROGRAMME - Pistolet (P1)

1^{ère} partie : cible précision pistolet (PP-50cm) - Mise en place du tireur et 1 série de 5 coups d'essai commandés.

15 coups, en 3 séries de 5 coups en 5 minutes pour chaque série à partir du commandement "start"

2^{ème} partie : cible vitesse ISSF 25m (zone d'évaluation 5-10)

15 coups, en 3 séries de 5 coups, (duel) cible visible durant 3 secondes par coup, entre les différents coups, la cible est tournée pendant 7 secondes.

L'arme ne peut être levée qu'au commandement "**start**", le marquage des coups se fait après chaque série.

Classement individuel à l'addition des 30 coups, sans distinction des catégories d'armes. En cas d'égalité, l'appui se fait par la dernière passe vitesse, puis par les passes vitesse précédentes puis par l'âge en faveur du ou de la plus jeune.

Classement par équipes à l'addition des 30 coups des 3 tireurs, sans distinction des catégories d'armes. En cas d'égalité, l'appui se fait par la dernière passe vitesse, puis par les passes vitesse précédentes. Seuls les groupes complets (3 tireurs) sont classés.

Sécurité : Les drapeaux de sécurité doivent être insérés dans toutes les armes lorsque des commissaires doivent aller relever les résultats devant la ligne de tir et qui sont sortis hors des coffres où qui ne sont pas dans leurs boîtes de transport. Les tireurs quittent leur poste après le retrait des cartouches et lorsque le tir est terminé.

9. MÉDAILLES ET RÉCOMPENSES

Chaque participant(e) reçoit un prix commun.

Pour chaque catégorie individuelles (F1 à F5 et P1),

- Les 3 premier(ère)s montent sur le podium et reçoivent une médaille 'tour de cou' (or/argent/bronze).
- Les 5 premier(ère)s ou finalistes reçoivent un prix en nature.

Tous les membres des 3 premières équipes classées au fusil et au pistolet reçoivent un prix en nature.

Ce règlement a été adopté par les responsables de la Société Vaudoise de Carabiniers le 10 janvier 2022

Président de la commission de tir
Gilbert Hédiguer

Responsable cantonal JT fusil
Maurice Jossevel

Responsable cantonal pistolet
Jean-François Hermann

Responsable: Maurice Jossevel – Route des Vuarenes 17 – 1523 Granges-Marnand / 079 831 63 20 / jt-vaud@tir-vaud.ch